



AMERIQUE/ETATS-UNIS - Intérêt de l'Eglise en ce qui concerne le débat sur l'immigration dû à sa catholicité

Washington (Agence Fides) – Un rapport du Bureau du Budget du Congrès des Etats-Unis, publié le 29 juillet, signale que, si la réforme de la politique en matière d'immigration devait être adoptée, un immigré en situation irrégulière sur quatre vivant dans le pays ne serait pas en mesure de régulariser sa situation parce qu'il ne remplira pas l'ensemble des critères où parce qu'il ne parviendra pas à achever les démarches nécessaires. De cette manière, des quelques 11 millions d'immigrants illégaux qui vivent aux Etats-Unis selon les estimations, environ 8 millions pourra tenter d'obtenir la nationalité.

Voici quelques semaines, le Sénat américain a en effet approuvé un projet de loi de réforme qui prévoit un parcours de légalisation pour les immigrés privés de documents. L'approbation du projet de la part de la Chambre des Représentants s'est compliqué du fait de l'opposition de nombreux représentants républicains qui ne désirent notamment pas que par le biais de cette réforme soit accordée la nationalité américaine aux immigrés en situation irrégulière qui parviendront à légaliser leur situation.

Un avis de l'Archevêque de Los Angeles. S.Exc. Mgr José H. Gómez, Président de la Commission pour les Migrants de la Conférence épiscopale relatif à l'approbation de la loi est parvenu à l'Agence Fides ces jours derniers : « C'est justement parce que nous sommes l'Eglise catholique que le débat sur l'immigration nous intéresse. Il s'agit d'un débat sur l'avenir de l'Eglise et de notre peuple catholique. Les mexicains et les latino-américains au centre de cette polémique, soit des millions de personnes dont les destins sont décidés par nos hommes politiques, sont en grande partie des fidèles catholiques » a remarqué l'Archevêque. « L'Eglise ne tient pas compte de la provenance de ses fidèles mais en calcule le nombre au travers de celui des baptêmes des enfants. Los Angeles, par exemple, compte une moyenne de quelques 84.000 nouveau-nés et enfants par an. La majeure partie d'entre eux sont des hispaniques et des membres d'autres minorités ethniques ». (CE) (Agence Fides 30/07/2013)